



Permis feu

DESCRIPTION

Cette formation est destinée aux personnels travaillant par points chauds (techniciens de maintenance, chefs d'équipe de sécurité, agents de sécurité...).

Code CPF :

Référence Formation : CEC-EPIPER-01

Objectifs

Savoir apprécier les risques dans les opérations de travaux par points chauds, être en mesure de prendre les mesures préventives et de surveillance adaptées, et apprendre à remplir correctement les formulaires d'autorisation de travaux par points chauds.

Public

Personnes amenées à rédiger des permis de feu.

Programme

PARTIE THEORIQUE :

- Le risque incendie (rappel)
- Les travaux par points chauds : définition, procédés, dangers de l'acétylène
- Permis de feu : intérêt à établir ce document, obligations et responsabilités, durée de validité, procédure opérationnelle : avant, pendant et après les travaux.

PARTIE PRATIQUE :

- Etude d'un cas concret pour chaque stagiaire sur le site de l'établissement ** Elaboration d'un document « permis de feu » par le stagiaire à partir de l'étude de cas.

Prérequis

Aucun

Durée et organisation

1/2 journée à 1 journée - 4 à 7 heures

Textes de référence

Arrêté du 25 juin 1980 « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » - articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les

risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public. »

Effectifs

1 - 10 personnes

Moyens pédagogiques

Vidéo projecteur et rétroprojecteur , CD Rom relatifs à la problématique incendie, Formulaire de permis de feu

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques de rédaction de permis de feu.

CALENDRIER

 Nous
contacter

TARIFS

- Prix de groupe : 625 € H.T.
- Prix parcours : Sur demande

 Voir la fiche sur le site

 Contactez-nous pour en savoir plus

© CECYS 2024